

Redonnons le meilleur à la terre

6380

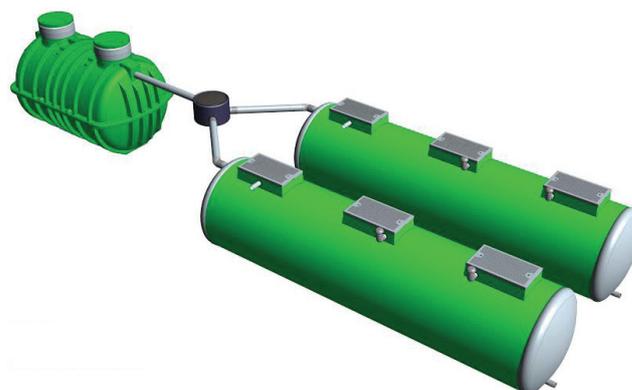
06/07/2016

DESCRIPTIF DE L'INSTALLATION :

Les filtres de la gamme de BIONUT MAX sont conçues pour le traitement des eaux usées domestiques, dans le cadre de l'assainissement non collectif regroupé ou le petit collectif de 21 à 50 équivalent habitant. Ces dispositifs supportent le fonctionnement par intermittence et ne nécessitent aucun apport d'énergie.

Le traitement est basé sur la technique du filtre compact biologique qui reproduit l'épuration naturelle de l'eau à travers le sol. Ces filières se composent d'une fosse septique assurant le pré-traitement de l'effluent et d'un filtre compact à base de coquilles de noisettes assurant le traitement biologique.

NOUVEAU



ENTRETIEN :

- Fosse toutes eaux : entretien classique et habituel, vidanger la fosse lorsque le niveau de boues atteint 50% du volume total, voir la fiche technique correspondante à la fosse.
- Filtre BIONUT : entretien simple et rapide, se référer au manuel général.

AVANTAGES



- Une filière économique :
 - faible emprise au sol
 - filière autonome, aucun apport d'énergie requis
 - coût d'entretien réduit
 - aucun travaux à prévoir lors du renouvellement du média filtrant, grâce à son accessibilité totale.



- Un système environnemental :
 - produit 100% français : innovation et conception par SIMOP, coquilles de noisettes en provenance de France
 - faible bilan carbone
 - pas de consommation électrique
 - excellentes performances épuratoires conformes aux réglementations en vigueur



- Un système écologique :
 - matériau naturel : massif filtrant à base de coquilles de noisettes
 - matériau renouvelable
 - matériau recyclé et recyclable : valorisation écologique de la coquille qui était un déchet à la base ; la coquille sera envoyée dans un centre agréé de compostage ou d'incinération en fin de cycle

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT :

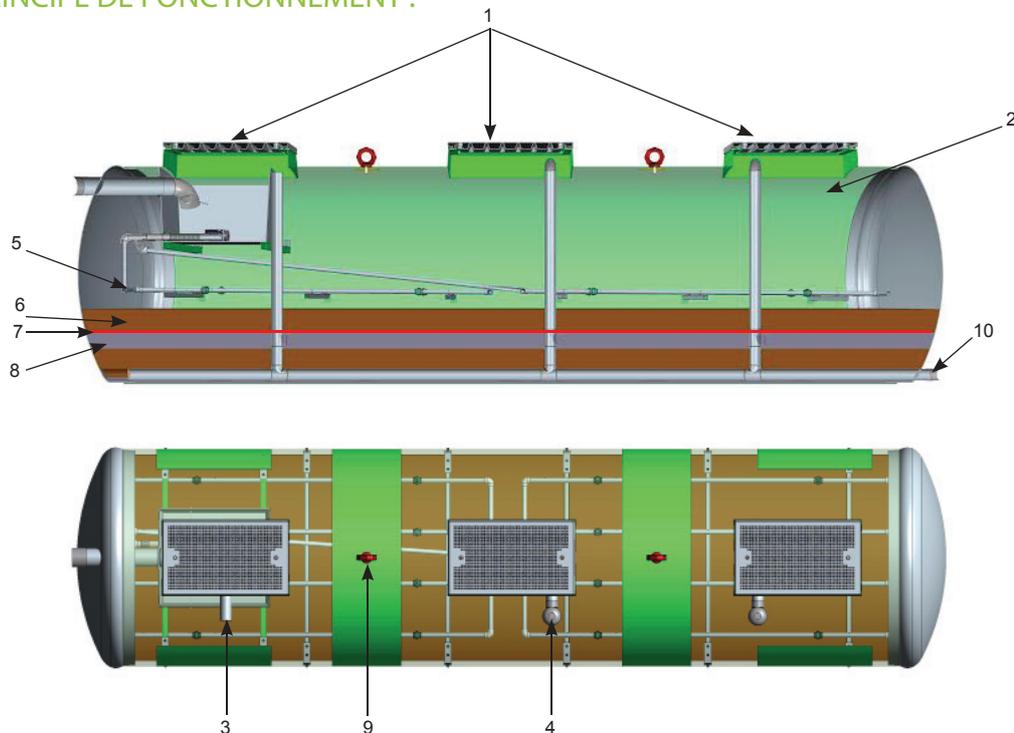
Le traitement par la filière BIONUT se fait en trois étapes :

- le prétraitement, réalisé par la fosse toutes eaux,
- le traitement biologique, réalisé par le filtre compact à base de coquilles de noisettes,
- l'évacuation de l'eau traitée.

Une fois sortie de la fosse toutes eaux, l'eau prétraitée arrive dans la chasse à auget intégrée à la cuve. Cette chasse alimente la rampe de répartition afin d'optimiser la distribution de l'eau sur la surface du filtre. L'eau percole ensuite à travers le massif filtrant constitué de coquilles de noisettes sur lesquelles sont fixées des bactéries aérobies qui assureront le traitement de l'eau. L'apport en oxygène nécessaire au développement des bactéries se fait par une ventilation de 100 mm.

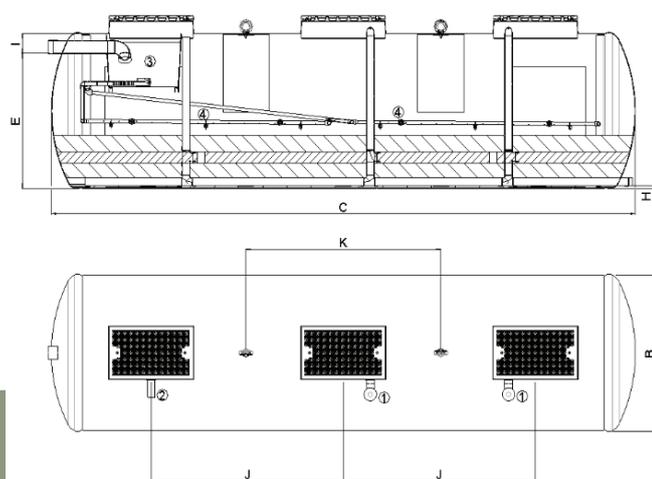


PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT :



1. tampon de fermeture
2. cuve en polyester
3. ventilation secondaire
4. prise d'air
5. rampe de répartition
6. coquilles de noix
7. géogrid
8. média ETC en sac
9. anneau de manutention
10. drain d'évacuation

DIMENSIONS DU MASSIF FILTRANT :



OPTIONS :

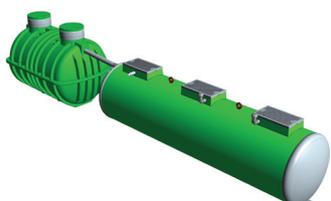
- RH2/2025/B-1 : rehausse réglable de 200 à 250 mm (1 pièce)
- RH2/30/B-1 : rehausse non réglable de 300 mm (1 pièce)

1. prise d'air
2. ventilation haute (secondaire) Ø 100
3. chasse à auget
4. dispositif de répartition

	A	B	C	E	F diamètre entrée	G diamètre sortie	H	I	J	K	Masse totale kg	Dimension tampons
BIONUT21	2130	1929	7591	1667	160	100	35	247	2498	2530	3271	470x920
BIONUT25	2130	1929	8996	1667	160	100	35	247	3200	2800	3837	470x920
BIONUT35	2130	1929	12509	1667	160	100	35	247	4957	4170	5239	470x920

COMPOSITION DE LA FILIÈRE :

Filière BIONUT 21, 25 ET 35 EH : SIMPLE CUVE DE TRAITEMENT



Reference: BIONUT6380/21

→ Filière 21EH : composée d'une fosse septique 10 m³ FTE2/6308/10 et d'un filtre BIONUT21

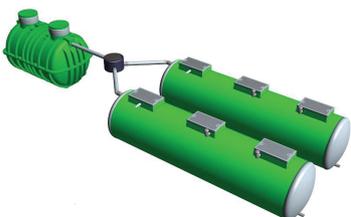
Reference: BIONUT6380/25

→ Filière 25EH : composée d'une fosse septique 12 m³ FTE2/6308/12 et d'un filtre BIONUT25

Reference: BIONUT6380/35

→ Filière 35EH : composée d'une fosse septique 17 m³ FTE2/6308/17 et d'un filtre BIONUT35

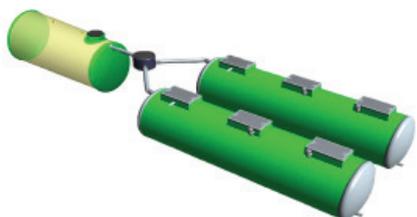
Filière BIONUT 42 EH: DOUBLE CUVE DE TRAITEMENT EN PARALLELE



Reference: BIONUT6380/42

→ Filière 42EH : composée d'une fosse septique 20 m³ FTE2/6308/20, d'un regard de répartition REP2/500, et de 2 filtres BIONUT21

Filière BIONUT 50 EH : DOUBLE CUVE DE TRAITEMENT EN PARALLELE



Reference: BIONUT6380/50

→ Filière 50EH : composée d'une fosse septique 25 m³ FTE3/6313/25, d'un regard de répartition REP2/500, et de 2 filtres BIONUT25

Capacité EH	21	25	35	42	50	
REFERENCE FILIERE	BIONUT6380/21	BIONUT6380/25	BIONUT6380/35	BIONUT6380/42	BIONUT6380/50	
Nombre d'enveloppes	1 fosse + 1 filtre	1 fosse + 1 filtre	1 fosse + 1 filtre	1 fosse + 2 filtres	1 fosse + 2 filtres	
TRAITEMENT PRIMAIRE	Référence de fosse	FTE2/6308/10	FTE2/6308/12	FTE2/6308/17	FTE2/6308/20	FTE3/6313/25
	N° fiche technique fosse	6308	6308	6308	6308	6313
	Volume utile (m ³)	10	12	17	20	25
	Hauteur utile	2085	2085	2085	2085	2035
	Longueur totale	3337	3920	5330	6230	5388
	Largueur totale	2490	2490	2490	2490	2380
FILTRE	Hauteur totale	2840	2840	2840	2840	2605
	Référence de filtre	BIONUT6380/21	BIONUT6380/25	BIONUT6380/35	BIONUT6380/42	BIONUT6380/50
	Nombre de filtre	1	1	1	2	2
	Surface utile (m ²)	13.3	15.83	22.17	13.3	15.83
	Hauteur de massif utile	650	650	650	650	650
	Dimensionnement (m ² /EH)	0.63	0.63	0.63	0.63	0.63
	Longueur totale	7591	8996	12509	7591	8996
	Largueur totale	1992	1929	1929	1929	1929
Hauteur totale	2130	2130	2130	2130	2130	

Dimensions par filtre

ACCESSOIRES :

- RH2/6030 : rehausse pour fosses toutes eaux en PE FTE2/6308, hauteur 300 mm. A poser, verrouillable.
- RH602 : rehausse pour fosses toutes eaux en PRV FTE3/6313, hauteur 250mm. A visser.
- REP2/500 : répartiteur d'effluent en PE, 1 entrée, 5 sorties possible.
- RH2301 : rehausse pour répartiteur d'effluent, hauteur 250mm. A poser.

PERFORMANCES :

La filière BIONUT respecte les performances imposées par l'arrêté du 21/0715 :

Paramètres	Seuils réglementaires
DBO5	35 mg/l ou 60% de rendement
MES	50% de rendement
DCO	200 mg/L ou 60% de rendement

Ces performances sont atteintes dans les conditions normales d'utilisation, d'entretien, de maintenance conformément aux prescriptions du manuel général et après une période de démarrage d'1 mois.

POSE ET MISE EN SERVICE :

- Pose :
Se référer au manuel général

- Mise en service :
La mise en service est une opération importante pour valider le bon fonctionnement de l'installation. Elle peut être réalisée par l'utilisateur et/ou un professionnel qualifié, elle doit être réalisée selon les préconisations décrites dans le guide du manuel général.
La société ASSISTEAUX est agréée par SIMOP pour assurer l'assistance à la mise en service de cette filière.

GARANTIE :

La cuverie est garantie 10 ans, si les conditions de pose et d'installation ont été respectées. La période de garantie débute le jour de l'installation la garantie n'est pas tributaire de l'existence d'un contrat d'entretien. L'ensemble des garanties sont stipulées dans le manuel général.

MAUEL GENERAL:

Un manuel est disponible , sur demande

